

ARZAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

17 SEPTEMBRE 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260917-D065_2026-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19 - présents : 18 - votants : 19

L'an Deux Mille Vingt-Six, le dix-sept Septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Septembre 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Yvon RIALLAND, Magali FORÊT, Hervé LEFEBVRE, Séverine JÉHANNO, Geneviève LE GOUALLEC, Rachel RAITHIER, Servane LE RAY, Jean-François BASCOU, Bernard MAUDUIT, Marie-Pierre RICORDEL, Isabelle MENTION, Fabrice CHAMPALLE, Wanig LE NEVÉ, David DUFOUR, Nicolas GUYOT, Yolène BÉGO, Thomas OLIVIER.

Absente excusée : Géraldine TABART (pouvoir à Yvon RIALLAND).

Secrétaire de séance : Wanig LE NEVÉ

065/2026 Lancement d'une étude logements intergénérationnels et maison de santé

La commune est propriétaire de plusieurs terrains dans le bourg et a pour projets la réalisation de logements sociaux, intergénérationnels dans le bourg et d'une maison de santé.

Afin d'être aidée dans l'articulation de ces 2 grands projets, notamment dans un souci d'optimisation foncière, le groupe de travail a sollicité 2 prestataires pour la réalisation d'une étude de faisabilité avec plusieurs scénarios :

	Bauchet de la Bouvrie, Architectes	Eol Urbanisme
Diagnostic	Analyse du contexte urbain, réglementaire et foncier, Analyse des bâtiments existants et de leur potentiel de réhabilitation, Définition des hypothèses de travail, Réunion de lancement avec la Commune	Situation réglementaire, urbaine et paysagère, Caractéristiques bâtimentaires de l'ancienne école, Desserte par les réseaux. 1 comité de pilotage.
Scénarios	Elaboration de 3 scénarios de faisabilité. Première approche économique comparative.	Etablissement de 3 à 4 scénarios. 2 scénarios seront chiffrés (le plus économique et le moins économique) Etablissement d'un scénario de synthèse.

	Bauchet de la Bouvrie, Architectes	Eol Urbanisme
Synthèse et aide à la décision	Mise au point du scénario privilégié.	Rédaction d'une notice programmatique.
MOTANT DE LA PRESTATION	8 000 € HT	12 825 € HT

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR,

- ☐ Retient la proposition du cabinet d'architectes Bauchet de la Bouvrie.
- ☐ Autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.

